

et sur le marché de la commutation grâce à des agents et à des distributeurs spécialisés dans le domaine des télécommunications. Les entreprises devraient obtenir plus facilement l'approbation de la NTT si le nom des agents apparaît sur la liste de ses fournisseurs accrédités. Pour que ces tentatives se soldent par des succès, l'agent devrait avoir les contacts nécessaires pour attaquer le marché de la commutation.

Il est fort probable que ce sont les entreprises qui auront des bureaux au Japon, avec du personnel technique compétent sur place, qui pourront vendre à la NTT du matériel pour les lignes principales, c'est-à-dire celui des groupes 2 et 3. Il faudra rencontrer fréquemment, et même parfois quotidiennement, le personnel de recherche et de développement de la NTT pour s'assurer que l'entreprise aura la possibilité de vendre son matériel pour lignes principales. Cela facilitera d'autant plus des recherches conjointes si des entreprises canadiennes s'intéressent à la fourniture de matériel du groupe 3.

Les membres de l'Association japonaise des installateurs de matériel téléphonique ont été habitués par les fournisseurs locaux de matériel à brancher du matériel de commutation sur le réseau de la NTT. Avec l'élargissement des procédures d'achat de celles-ci et des procédures d'approbation plus faciles pour le marché de la commutation, certaines des entreprises les plus importantes de cette association étudient la possibilité de représenter sur place des entreprises étrangères de télécommunications.

Les fournisseurs étrangers de matériel de communications et de matériel pour lignes principales se heurtent à de nombreuses difficultés. Le nouvel accord sur les achats de la NTT permet l'accès à ce marché non seulement aux entreprises étrangères mais aussi à plusieurs grands fabricants japonais de matériel électronique qui par le passé n'appartenaient pas à la famille NTT. Les entreprises canadiennes devront donc faire concurrence non seulement aux fournisseurs habituels de la NTT, mais également à des entreprises étrangères et à de nouvelles entreprises locales.